

Location des salles



Règlement de la location de la S.A.R

I. Pour réserver et visiter la salle, prendre contact avec Mr PLASSE au 04.77.64.95.40

II. Pour que la réservation soit effective il faut :

1°) un chèque de caution de 1000€ à l'ordre du TRESOR PUBLIC qui ne sera pas encaissé et sera restitué après l'état des lieux à la fin de chaque manifestation.

2°) La fiche remplie avec vos coordonnées et le montant de la location qui lui vous sera réclamé par la Perception de St Germain Laval avant la manifestation (dans les jours suivant la réservation. (payable d'avance) avec un RIB.

En cas d'annulation de la réservation :

jusque dans le mois la précédant pour une raison valable et sur présentation de justificatifs, une somme de 200€ sera gardée, le reste vous sera remboursé par la Trésorerie de St Germain Laval dans les 15 derniers jours la précédant, aucun remboursement ne sera fait

III. La salle doit être rendue propre, rangée et balayée

IV. Le lavage du sol et le nettoyage des toilettes seront assurés par la commune (forfait de 50€ inclus dans les tarifs). Il a été décidé de facturer ce forfait de nettoyage aux associations lors de la manifestation annuelle gratuite.

V. Un supplément de 80€ sera demandé à toute personne désirant louer la salle dès le vendredi (à partir de 12h uniquement).

Chaque association est autorisée à utiliser la SAR gratuitement une fois par an à l'occasion d'une manifestation avec recette, seul un forfait ménage de 50 € sera à régler.

Associations :

- Lors d'une manifestation sans recette le week-end, l'utilisation de la SAR sera gratuite, seul un forfait ménage de 50 € sera à régler.

- Lors d'une manifestation sans recette la semaine, l'utilisation de la SAR sera gratuite. Si la salle n'est pas rendue propre, un forfait ménage de 50 € sera à régler.

La commune se laisse le droit de refuser une location aux particuliers et aux associations.

S.A.R (Salle d'Animation Rurale)		
Hiver 1er octobre 30 avril	Sociétés cordelloises	Concours de belote : 190€ Loto, marche, soirée dansante : 210€ Banquet : 120€ Manifestations enfantines : Gratuit 3 jours : 300€
	Cordellois	300€ 2 jours : 340€
	Extérieurs	450€ 2 jours : 500€
	Tout Public	Réunions infos sociétés : 200€ Avec repas : 270€
Eté 1er mai 30 septembre	Sociétés cordelloises	Concours de belote : 155€ Loto, marche, soirée dansante : 180€ Banquet : 50€ Manifestations enfantines : Gratuit 3 jours : 200€
	Cordellois	245€ 2 jours : 275€
	Extérieurs	400€ 2 jours : 450€
	Tout Public	Réunions infos sociétés : 170€ Avec repas : 210€